

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 60 (1922)  
**Heft:** 7

**Artikel:** La poste à roues  
**Autor:** Milandre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217026>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Voilà, n'est-ce pas, un ferme et prudent langage que n'eût peut-être pas désavoué notre héros national, le major Davel. LL. EE. ne pouvaient rester impassibles en présence d'arguments aussi péremptoirs.

En ce qui concerne la fréquentation du culte, elles ordonnèrent au bailli de montrer le bon exemple en se conformant aux ordonnances ecclésiastiques. Le bailli ne se tint pas pour battu. Il tourna la difficulté en chargeant le régent de faire, à son usage, le culte au château et l'on voit le Conseil de Berne s'occuper encore de cette affaire le 1<sup>er</sup> mars 1708. On ne sait comment elle se termina. Quoiqu'il en soit, chacun demeura dans la place, le pasteur jusqu'en 1726, le bailli jusqu'à la fin de sa magistrature (1712).

Les Lucensois, bons enfants, ne gardèrent de cet incident aucune rancune au régime bernois.

En voici la preuve, que nous empruntons à une plaquette trop peu connue.<sup>1</sup>

« Au mois de septembre 1793, les autorités communales de Lucens furent avisées qu'un nouveau bailli viendrait habiter le château. Ce nouveau bailli était le colonel de Weiss. Ce fut le dernier avant l'émancipation du canton de Vaud. Ayant passé une bonne partie de sa jeunesse à Lucens pour apprendre le français, le colonel de Weiss y était bien connu et l'on se plaisait à raconter qu'il avait joué aux boules avec ceux qui allaient devenir ses sujets. Son épouse non plus n'était pas une inconnue des habitants de Lucens, car c'est dans ce bourg qu'elle avait appris le français et fait la connaissance de M. de Weiss. Les autorités communales avaient donc décidé de faire une grande fête pour la réception du bailli. A cet effet, elles engagèrent une musique à Lausanne, préparèrent douze bouches à feu, firent faire un drapeau uniquement pour la circonstance, préparèrent le vin d'honneur; rien, en un mot, ne fut négligé pour être agréable au nouveau bailli. Enfin, la Municipalité de Lucens est avisée que, le 28 octobre, le bailli arrivera en voiture avec sa famille et sa suite. Alors 50 jeunes gens de Lucens se portèrent au lieu dit *La Chaumière* avec des cordes et des maillons pour attendre le bailli, qui paraît bientôt dans une voiture attelée de 4 chevaux; la voiture est arrêtée et, bon gré mal gré, le bailli est obligé de se laisser conduire à bras au château. Les chevaux sont dételés et placés derrière la voiture. Les 50 jeunes gens s'y attellent ensuite au moyen des cordes et conduisent ainsi le bailli triomphalement jusqu'à l'entrée de Lucens. La première cérémonie de réception eut lieu à l'endroit où se trouve aujourd'hui le café Delessert. La deuxième solennelle réception se fit devant la Maison de Ville. Là, il y a des discours, des chants, la musique joue, le canon tonne et le drapeau est remis au bailli. Ce drapeau portait, d'un côté les armes de la commune de Lucens, de l'autre les couleurs de l'Etat de Berne avec cette inscription : *Vive notre bon souverain de Berne; vive notre digne Bailli*. Ces paroles étaient répétées plusieurs fois dans une chanson. Après cette seconde réception, les 50 jeunes gens forment de nouveau la chaîne d'attelage et conduisent le bailli jusqu'au château, où recommence la cérémonie. Il paraît que le bailli garda un excellent souvenir de cette chaleureuse ovation. On l'entendit souvent, depuis, parler avec un véritable plaisir du nommé Jean Michod, attelé le premier à la voiture et qui l'avait frappé par sa petite taille et son air tout à fait drôle d'empressement ».

Cet excès de zèle valut aux gens de Lucens le sobriquet de *Trainaz Bailli*.

M. Henrioud.

<sup>1</sup> « Notice historique sur le Château de Lucens », par J. Dillensenger. Revue et augmentée par Maxime Raymond. Lucens, 1914. Huwiler, éditeur-imprimeur. 31 pages in-8°.

L'INSTRUCTION MODERNE. — C'est fou la quantité de matières qu'on donne à apprendre aux enfants.

— Oui, c'est affreux ce qu'ils auront de choses à oublier en sortant de l'école.

GALANTERIE. — Enfin, Monsieur, quel âge me donnez-vous ?

— La moitié, chère Madame, la moitié !

## LES CHANTS POPULAIRES

**D**ANS une conférence qu'il a faite à Aigle sur la « Chanson », M. l'abbé Bovet a lu les vers que voici, qui définissent de façon très heureuse les chants populaires :

Ils sont les grandes voix de la terre et des races ;  
Chaque siècle retrouve en leurs naïfs couplets  
L'écho grondant des monts, les soupirs des forêts,  
Et la pulsation des nations vivaces.

Les âges disparus les suivent dans leur vol ;  
L'histoire est résumée en leur œuvre anonyme ;  
Ils exhalent l'orgueil du montagnard sublime,  
Ou l'âpre attachement du laboureur au sol.

Le Rhin, large et rêveur, roule en ses eaux verdâtres  
Les « lieder » qu'inspira chaque burg dévasté,  
Et l'Helvétie entend des cris de liberté  
Monter du fond des lacs jusqu'aux chalets des pâtres.

La brise de l'Ecosse emporte des chansons ;  
Des fjords de la Norvège aux sierras de l'Espagne,  
Les fleuves et les mers, la plaine et la montagne  
Ont retenu le chant des générations.

La vieillesse l'apprend à l'enfance attentive,  
Et les enfants plus tard redisent à leur tour  
L'hymne d'indépendance ou le refrain d'amour,  
Pour qu'éternellement l'âme des aïeux vive.

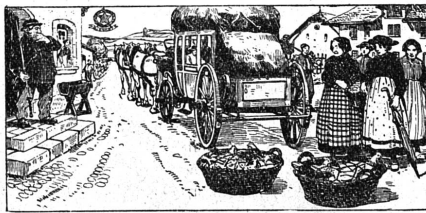
Tous, peuples de la brume ou peuples du soleil,  
Chantent la vie, avec l'ardeur des êtres frustes,  
Et la beauté jaillit de leurs gorges robustes,  
Comme du lourd pressoir le vin clair et vermeil.

— Et toi, recherche-les et fais-les donc renaitre,  
O mon pays, les airs qui jadis t'ont bercé !  
Puisse, au riche trésor par le temps amassé,  
Comme de purs joyaux les vieux chants des ancêtres !

Car leurs accents virils nous rendront la vigueur,  
Car ils infuseront à nos faibles artères  
Un peu du sang pourpré qui faisait que nos pères,  
Pour vivre ou pour mourir, avaient du ciel au cœur !

La Maison du Vieux de Lausanne, installée rue Martheray 44, rend de jour en jour, à ceux à l'intention desquels elle a été créée, des services plus appréciés.

Mais, l'appui du public, en général, lui est aussi de plus en plus nécessaire. Il est si facile de le lui accorder. Fouiller, chez soi, armoires, bahuts, tiroirs et tout ce qui ne nous est pas absolument indispensable ou tout ce qui a cessé de plaire ou de servir ; à la « Maison du Vieux », d'autres, moins bien partagés par le sort, sauront peut-être tirer parti de ces objets oubliés ou que l'on allait mettre au rebut. C'est on le voit une bonne œuvre facile. Un petit appel par téléphone (No 9106) ou par carte postale et la Direction de la « Maison du Vieux » fera chercher à votre domicile tout ce que vous voudrez bien lui donner pour approvisionner ses magasins.



## LA POSTE A ROUES

**A**RTICLE que voici est extrait du *Journal d'Yverdon*. Ceux de nos lecteurs qui ne le connaissent pas encore le liront sûrement avec plaisir.

Je l'ai vue, la pauvre abandonnée, entre la Prise et l'entrée du vallon de Vernéaz.

Elle appuie sa large caisse couleur bouton d'or au revers du talus. Ses roues aux rayons embarassées de neige sont calées dans l'ornière du bord de la route. Un épais manteau blanc recouvre le cuir noir de sa capote et le coussin de son siège.

Elle a l'air triste et lassé d'une pauvre vieille qui se serait assise là, ne pouvant aller plus loin...

Et c'est bien cela. Tant attendue, la neige, enfin, est venue plus rapide qu'on ne le prévoyait. En

quelques heures, du haut en bas de la Côte, depuis les grands sapins du Mont Aubert jusqu'aux pierres grises de la grève, le tapis blanc s'est étendu, les « cotons » se sont tassés et la dernière descente de la poste à roues a été presque un désastre : ça bardait, ça « calugeait », les roues glissaient, patinaient comme des folles, c'est tout juste s'il n'est pas arrivé de malheur !

Le soir, elle est remontée jusqu'au-relai où l'attend la poste d'hiver, et le postillon, en changeant ses chevaux de voiture, pousse un soupir de soulagement :

— Enfin ! on va, pour quelques jours, descendre d'une tirée de Provence à Concise sur la route tassée et blanche.

Elle, la poste d'été, est toute serrée contre le talus, et, dans la nuit qui tombe, elle reste seule, écoutant s'éloigner vers Provence les grelots familiers qui rythmaient sa montée lente et sûre, et accompagnant si gaîment la descente.

Seule, nuit et jour, elle a la tristesse des choses inutiles, en marge de la route... en marge aussi de la vie d'hiver, active et joyeuse.

Quand passent au trot les lourdes glisses chargées de rondins de hêtre, les traîneaux descendant les fagots de branches fines, quand passe la poste d'hiver, robuste et bien calée sur ses larges lugeons, elle semble se faire toute petite dans son coin, la pauvre poste abandonnée. Elle inspire vraiment la pitié avec son air grêle et fragile, les rayons frères de ses roues, ses vitres aux arabesques gelées et son écusson fédéral brouillé de neige.

Elle est là depuis plusieurs jours; combien ? Elle ne le sais pas au juste.

Ce matin, une volée de cloches vibrant au-dessus du bois lui a dit :

— C'est dimanche...

Elle voit passer devant elle un skieur solitaire montant aux grands champs de neige des Rochats. Puis c'est une bande joyeuse de jeunes lugeurs. Ils lancent quelques bonnes pelotes de neige dans la caisse bouton d'or. C'est un salut amical au passage.

Tout le long du jour, c'est un défilé de luges, de bobs, de skieurs... les uns montent, les autres descendent. La poste se distrait à regarder ce va-et-vient : les papas prudents, les mamans craintives, les petits qui voudraient être grands... et les vieux qui voudraient être jeunes... ceux qui guident avec un patin, ceux qui filent à plat-ventre, ceux qui versent dans la neige haute du bord... et la folle équipe du bob qui remonte en riant et en chantant.

La poste abandonnée sourit sans doute aux idylles qui s'ébauchent et donne un muet assentiment aux amoureux qui passent.

Tard dans la nuit glacée, quelques luges silencieuses glissent encore devant elle et puis... plus rien. Fini, le beau dimanche d'hiver.

Le gel fait craquer les branches des hêtres, et la poste se sent seule, bien seule. Il passe dans sa mémoire des histoires, presque oubliées, d'attaques de brigands. N'y aurait-il pas, par hasard, dans le pays, une bande de bolcheviks qui pourraient l'assaillir ?

Est-ce bien prudent de la laisser là pour si longtemps, au bord de la route qui est à tout le monde ? Et puis, il y a peut-être des loups dans le bois. En tous cas des sangliers, le gendarme l'a dit et l'on ne discute pas sa parole...

— Pardon, madame...

La poste fédérale sursaute de tous ses ressorts.

— Qu'est-ce que c'est ? Qui a parlé ?

— C'est moi.

Et une petite forme sombre s'avance sur la route unie. Le clair de lune jette l'ombre falotte, aux longues oreilles, jusque dans les roues de la poste.

— C'est moi, madame. Je suis un lièvre d'Autriche nouveau venu dans le pays, et je ne sais pas où trouver un gîte. Vous comprenez, j'arrive en droite ligne d'Ulm, au bord du Danube; alors je suis un peu dépaycé. Et puis, comme je n'ai que quelques couronnes dans mes poches, il vaut mieux ne pas aller heurter à la porte de l'auberge... On dit votre change si follement haut. Mais, madame, je suis un lièvre bien élevé, et si vous pouvez m'in-

diquer un endroit où reprendre mon somme d'hiver, sans qu'un renard viennois me surprenne et sans que cette petite chienne jaune qui échappe toujours à son maître, et qui m'a déjà poursuivi, me retrouve, je vous serais bien reconnaissant, madame, et je me tiendrais bien tranquille.

La poste, comme tout serviteur fédéral qui se respecte, sait qu'il est de son devoir d'accueillir l'étranger. Quelquefois, cela donne lieu à des ennuis, cette hospitalité légendaire, mais cette fois... ce pauvre petit lièvre d'Autriche n'a pas l'air d'avoir été élevé dans les principes de Charles de Habsbourg et son existence ne risque pas d'amener des soucis au gouvernement. Et puis, que deviendraient-ils, lui et ses soixante-dix-neuf camarades, lâchés dans le nord du canton, s'ils ne trouvent pas un abri, par cette neige profonde...

La poste pense à tout cela. Du bout de son brancard levé, elle indique au lièvre d'Autriche un coin du bois. Là, sous les racines d'un vieux hêtre, il trouvera le gîte sûr et confortable, où il pourra songer et rêver du bleu Danube qui le vit naître.

La poste, heureuse de sa bonne action, pense qu'après l'hiver viendra le printemps, et qu'il n'est pas bien éloigné, le clair matin qui la verra rouler gaiement de Provence à Concise, dans la lumière du renouveau. *Milandre.*

**QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE ?**

Une de nos lectrices nous demande de poser cette question :

Que peut bien signifier ceci :  
« Rattipapaprinompiarrom » ?

LA PENDULE. — M. \*\*\* a été invité par l'un de ses amis à un banquet de société. Madame, qui porte plus ou moins la culotte, lui accorde la permission de minuit :

— Tu entends, minuit; pas plus tard.

Monsieur, très docile :

— Mais oui, chérie, minuit joyeux.

Les heures passent très vite en joyeuse compagnie. Et comment résister aux amis qui vous pressent de rester et qui excitent votre amour-propre.

— Allons, reste donc. Après tout, c'est toi qui est le maître !...

Il est 2 heures trois quarts quand M. \*\*\* reprend le chemin du logis. Il enlève ses souliers sur le palier; il entre avec précaution, très doucement. Il ne tourne pas le bouton de la lumière et se déshabille dans l'obscurité. Tout va bien; Madame dort profondément. Crae ! n'y voyant pas, il bouscule une chaise. Madame s'éveille au bruit :

— Ah ! c'est toi. Mais quelle heure est-il donc ?

— Oh ! pas tard, chérie, rassure-toi; il est... une heure.

— Une heure ! C'est plus tard que tu me l'avais promis.

Monsieur ne répond pas; c'est plus prudent. Il se glisse entre les draps. Il ne s'est pas étendu que la pendule sonne trois heures.

— Allez, bête de pendule ! On sait bien qu'il est une heure; pas besoin de nous le répéter trois fois !

ASSIS ! — M. X. est consulté par un de ses amis sur le cas suivant :

— M. Y. m'a menacé d'un coup de pied, la première fois qu'il me rencontrera dans le monde. Si je le vois entrer, que dois-je faire ?

— Vous asseoir, tout simplement...

EN HAUT ! — Un campagnard fait arrêter l'autobus et veut monter à l'intérieur.

— C'est complet dedans, dit le conducteur; mais il y a de la place en haut.

— En haut ? Ah ! oui... Mais ça va-t-il au même endroit ?



**LE CRAPAUD**

Un jour un loqueteux de Saxon, qui était bien connu sous le nom de « bon pauvre » et que tous accueillaient volontiers à cause de sa résignation, de son joli sourire et de son « grand merci, le bon

Dieu vous rendra ce que m'avez baillé », le bon pauvre vint me demander un morceau de pain, pour l'amour de Dieu. Je lui répondis durement :

— Vous n'aurez rien, et déguerpissez bien vite, sinon je cogne...

Mon père (Dieu ait son âme) m'entendit, et il me cria :

— Etienne, tu demanderas pardon à genoux au bon pauvre pour l'avoir rudoyé et tu lui donneras ta part de dîner.

— Non, père, je ne le ferai pas.

— A genoux, je te l'ordonne, vaurien, cria mon père.

Et j'osai crier :

— Va-t'en, pauvre maudit, ou je cogne !

Mon père se redressa de toute sa haute taille, lui qui était habituellement courbé sous le poids des années; il leva les mains au ciel, et les étendant sur mon front, il dit :

— Fils dénaturé, je te renie; je souhaite que tu sois changé en crapaud comme le fut autrefois un de mes amis, et que tu sois contraint de mendier un morceau de pain, sans être délivré avant d'avoir pu obtenir ce morceau de pain que tu refuses maintenant à un pauvre de Jésus-Christ.

A peine mon père avait-il dit ces mots, que je sautillais dans la cuisine sous la forme hideuse d'un crapaud. Le bon pauvre s'était enfui épouvanté. Je me glissai hors de la maison et j'essayai d'aborder des enfants qui jetaient des miettes de pain à des pigeons. Ils me lancèrent des pierres. Je me traînai péniblement jusqu'à Saxon, espérant attendrir le bon pauvre qui m'aurait peut-être reconnu. Il était parti en pèlerinage pour les Ermites. J'attendis son retour pendant de longs mois, et pendant ce temps je me rendis dans les villages de la plaine : à Fully, Saillon, Leytron. Souvent on me lançait des pierres qui me blessaient et je devais rester des semaines dans la vase pour attendre qu'il me fût possible de continuer ma route. Parfois je m'approchai des moissonneurs qui reprenaient des forces au bord de leur champ, et j'implorai du regard un morceau de pain. Pas un seul ne me fit cette aumône. Je revins enfin à Saxon, et j'entendis raconter que le bon pauvre était mort pendant son pèlerinage. J'étais presque désespéré. Je me souvins alors de ce compatriote qui avait été délivré là-haut dans ce village perdu d'Héremence au val d'Hérens. Après des mois de voyage, j'y parvins enfin, et, pendant plus de cinq ans, je parcourus les champs, à l'affût des paysans qui travaillaient leurs terres. Tous les jours je m'approchai des moissonneurs qui mangeaient leur pain et leur fromage au bord des champs, mais aucun ne fit attention à moi, sinon pour me bombarder de pierres. Que devenir ? La Providence me fit souvenir de mon père. Je me dis que s'il me revoyait dans ce triste état, il révoquerait peut-être la malédiction lancée contre moi. Je me mis donc en route pour Martigny, et le bon Dieu me permit de vous rencontrer au bord de votre champ de blé, par cette chaude journée de juillet. Vous avez eu pitié de moi et m'avez jeté un morceau de pain. C'était ma délivrance. Mais le morceau était gros et le pain bien dur. Je commençais à le manger et je sentis des forces inconnues me venir. Je me traînai péniblement, emportant le précieux morceau de pain. Après des mois, j'arrivai à Martigny. Je me cachai dans un fossé pour achever de manger mon pain, et, à la dernière bouchée, j'avais repris ma forme d'homme.

Je me hâtai de courir à la maison paternelle. Mon père venait de recevoir les derniers sacrements, mais il se désespérait de ne pas me revoir avant de mourir. Dès que j'entrai dans la chambre il me reconnut, quoique j'eusse vieilli pendant ces années de souffrances indicibles. Il m'ouvrit les bras et mourut, un sourire sur les lèvres.

Je viens de me marier, et je voulais partir ces jours-ci pour Nendaz afin de remercier mes sauveurs. Ah ! mes amis, merci, merci ! Je sais maintenant que celui qui donne au pauvre prête au Seigneur.

Ecône, le 2 juin 1921.

*Chanoine J. Gross.*

(Extrait du volume en préparation : *Au bon vieux temps, légendes du Valais romand.*)

**ASSOCIATION DES VAUDOISES**

« La Veveysanne ».

dédié à M. Y. P.

Les vers ci-dessous ont été adressés à la section de Vevey de l'Association des Vaudoises, qui nous en demande la publication.

1. A Vevey la jolie,  
La perle du Léman,  
La Veveysanne, amie,  
Y travaillé en chantant !  
En chantant sa devise :  
« Un cœur, une patrie ! » (bis.)
2. Elle a pris pour costume  
Celui des mères-grand'  
Le chapeau qui ne fume  
Et la coiffe d'antan.  
Elle a pris pour devise :  
« Un cœur, une patrie ! » (bis.)
3. L'ample jupe de laine,  
Corsage brun ou noir,  
Blanc fichu, la milaine,  
Le tablier de moir'  
Et toujours sa devise :  
« Un cœur, une patrie ! » (bis.)
4. Son nom : la Veveysanne;  
Son insigne : double W,  
Sur petit oriflamme  
Aux couleurs de Vevey.  
Dans son cœur, sa devise :  
« Un cœur, une patrie ! » (bis.)
5. Du canton qu'elle adore,  
Aime les traditions,  
Et de la Suisse encore,  
Répète les chansons.  
Et sa belle devise :  
« Un cœur, une patrie ! » (bis.)
6. En course, pour s'instruire,  
Et par monts et par vaux,  
Dans les forêts, pour suivre  
Le chant des gais oiseaux,  
En rêvant sa devise :  
« Un cœur, une patrie ! » (bis.)
7. Hélas ! la Veveysanne  
Cultive le cancan...  
Quoi ? N'est-elle pas femme ?  
Elle marche en avant,  
Car elle a une devise :  
« Un cœur, une patrie ! » (bis.)

20 octobre 1921.

A. X.

Royal Biograph. — Cette semaine, une superbe comédie en 3 actes : *L'Enfant du Cirque*, qui sera l'occasion d'admirer le talent du trépidant artiste américain, Fred Stone, seul rival de Douglas Fairbanks. Avant-dernière semaine de l'immense succès populaire : *L'Orpheline*, qui approche du dénouement. Dimanche 19, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

À la demande de nombreuses personnes, et spécialement pour la jeunesse, samedi après-midi, à 5 h. 30, représentation spéciale : *Le Voyage officiel du duc de Cormaught aux Indes*. Prix des places spéciaux : 30 cent., 60 cent. et fr. 1.10.

Kursaal. — Samedi et dimanche, à 8 h. 30, deux dernières représentations de *La Fille du Tambour-Major*, opérette militaire à grand spectacle en 4 tableaux, d'Offenbach.

Pour satisfaire d'innombrables demandes, le « Théâtre Vaudois » a décidé de donner une unique matinée demain, dimanche 19 février, à 2 h. 30, au Kursaal, de l'immense succès de rire de « chez nous » : *François de la Goille*. Ce sera la quatrième et irrévocablement dernière représentation de la nouvelle pièce vaudoise en 4 actes, de Marius Chamot, jouée pas les « as » : MM. Mandrin, Desoche, Chamot, etc. Au quatrième acte, une originale et joyeuse « danse villageoise », jouée et dansée par toute la troupe. La caisse ouvrira à 2 heures.

**Vermouth NOBLÉSSE**  
**DÉLICIEUSE GOURMANDISE**

**SE BOIT GLACE** G. 162 L

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, édité resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.